

INAUGURATION DU RESTAURANT SCOLAIRE

Jeudi 3 septembre 2026 – 15 h 30 – SERVINS

Canton de Bully-les-Mines

M. François LEMAIRE, représentant

M. le Président du Département Jean-Claude LEROY

Le projet en deux mots :

La commune a obtenu une aide départementale sur ce projet au titre du FARDA: **100 000 €** accordée en novembre 2024

(90 000 € + 10 000 € de bonification au titre de l'exemplarité du projet)

- Village de **1 147 habitants**

<i>NB : une photo du chantier du restaurant scolaire de Servins a été utilisée en illustration du Guide FARDA 2026-2028 (page 16 – Services au public)</i>
--

Éléments de langage possibles

Le Département partenaire des communes rurales !

Parce que le soutien aux communes rurales, c'est dans l'ADN du Département depuis toujours, la recherche de l'égalité entre les citoyens !

Dans le Pas-de-Calais le monde rural n'est pas délaissé – on peut même dire « les mondes ruraux », que ce soit ici dans des villages en agglomération mais aussi dans des zones plus éloignées des grandes villes –

On ne note pas de désertification rurale comme on peut le voir dans d'autres départements (au contraire, beaucoup de villages gagnent plutôt des habitants).

Cette opération a bénéficié du soutien du Département dans son fonds spécifique pour les petites communes le « FARDA », et ce que nous voyons aujourd'hui nous conforte dans les choix que nous faisons pour continuer à équiper et moderniser les communes rurales

L'école, c'est le pilier de de la République !

Parce que c'est le lieu de l'apprentissage, de la socialisation, de la transmission des savoirs, et aussi de la construction progressive de l'esprit d'analyse, former les citoyens de demain !

Parce que nous sommes attachés à l'école publique et à ses valeurs, continuer de permettre à chaque enfant d'accéder à cet outil de progrès et d'émancipation, en tous points du territoire.

Le projet développé par la commune permet d'améliorer l'offre de service pour les enfants, les conditions d'accueil et de restauration, et faciliter l'organisation de la vie quotidienne pour les familles !

Le Département partenaire du quotidien dans nos communes et nos vies

Comme le dit régulièrement notre Président Jean-Claude LEROY : « le Département ne fait pas de bruit mais il fait le boulot » : il l'a fait, sans bruit, en vous soutenant sur cette opération dès son initiation et en facilitant sa réalisation par un appui technique et financier.

On le sait peu, mais le Pas-de-Calais comprend plus de 750 petites communes, tout un tissu rural entre ici dans l'ex-bassin minier mais aussi jusqu'au littoral, en passant par de grandes zones de campagne, autant de facettes de notre territoire !

D'une manière plus générale, le Département intervient aussi dans notre quotidien sans que l'on se rende forcément compte :

- *Quand on a besoin des pompiers*
- *Quand on prend la route pour aller travailler, rendre visite à sa famille, ses amis,*
- *Quand nos enfants sont accueillis au collège*
- *Ou Quand pour nos parents, grands-parents, un accompagnement à l'autonomie devient nécessaire*
- *.....*

Derrière tous ces moments du quotidien il y a une action réalisée par le Conseil départemental du Pas-de-Calais.

On entend souvent dire « que fait-on avec mes impôts ? » et c'est une question bien légitime ; eh bien au travers de ces exemples, et de tous les aménagements du quotidien, le Département aide à ce que nos communes soient convenablement équipées et puisse offrir les meilleurs services aux habitants, aux associations et à celles et ceux qui participent à l'animation de la vie locale.

L'investissement public = un rôle dans la vie économique du territoire !

Les subventions pour l'investissements, c'est aussi agir pour la dynamique économique dans nos territoires : en effet, des travaux décidés, c'est du carnet de commandes et des travaux mis en œuvre sur le territoire, par nos artisans et PME.

Il y a avec ce programme un vrai effet levier pour l'économie et ainsi pour l'emploi même si ce n'est pas son but premier !

C'est aussi un levier pour l'insertion des personnes bénéficiaires du RSA, dont le Département a la charge : au travers des travaux qui sont soutenus par le Département, nous demandons aux communes de participer avec nous à l'effort d'insertion, et sur ce chantier ce sont 525 heures d'insertion qui ont été réalisées !

Avoir l'appui du Département c'est très important pour les Maires ; c'est bien souvent LE levier pour rendre réalisables des projets que ne pourrait pas réaliser la commune seule ; en tant que Conseillers départementaux nous sommes à l'écoute des projets et des besoins des communes, en cherchant – quand cela est possible et dans les compétences fixées par la loi – à pouvoir les accompagner.

